

AVIS N° 2025/04/03-13

La **Commission de la Recherche**, en sa séance du 03 avril 2025, sous la présidence de M. Éric BERTON, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par M. Stefan ENOCH, Vice-président Recherche,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L712-6-1, paragraphe II ;

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université ;

Vu la demande de subvention déposée par le Centre de Droit Economique (CDE UR 4224) ;

MANIFESTATION

« Agriculture et alimentation durables : L'entreprise agricole de demain et la souveraineté alimentaire »

Les membres de la Commission de la Recherche approuvent les demandes de subventions et le plan de financement proposés par le Centre de Droit Economique (CDE UR 4224) pour la manifestation « Agriculture et alimentation durables : L'entreprise agricole de demain et la souveraineté alimentaire », tels que définis en annexe.

Cet avis est émis à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Membres en exercice : 37

Quorum : 20

Présents ou représentés : 26

Fait à Marseille, le 03 avril 2025,



Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Recherche
d'Aix-Marseille Université
Stefan ENOCH

Composante/ Service	Laboratoire(s) / Code Unité...	Personne en charge du projet	Intitulé du projet / Objectifs	Organisme financier	Montant demandé HT en €	Montant total HT du projet en €	Co-financements acquis (a) ou sollicités (s) en €
FDSP	CDE UR 4224	MERCIER Virginie	<p>Agriculture et alimentation durables : L'entreprise agricole de demain et la souveraineté alimentaire</p> <p>Ce colloque vise à examiner en profondeur les enjeux et les opportunités associés à la souveraineté alimentaire, en mettant l'accent sur le rôle crucial de l'entreprise agricole et s'efforçant de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les défis actuels : Comprendre comment les entreprises agricoles peuvent s'adapter aux exigences croissantes liées à la souveraineté alimentaire, tout en faisant face aux défis climatiques, énergétiques, numériques, et à la gestion de l'eau. • Explorer les cadres législatifs et politiques : Discuter des impacts des politiques publiques et des réformes législatives sur l'entrepreneuriat agricole, notamment en ce qui concerne le renouvellement des générations et la durabilité des pratiques agricoles. • Promouvoir des pratiques durables : Mettre en avant les approches innovantes telles que l'agriculture régénérative, les contributions à l'économie verte, et les mécanismes de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). • Développer des solutions pratiques : Identifier les moyens par lesquels les entreprises agricoles peuvent intégrer des pratiques durables dans leur fonctionnement quotidien, y compris à travers la fiscalité, la comptabilité socio-environnementale, et la sécurité des travailleurs. <p>Le colloque proposera également des discussions interactives pour permettre aux participants de partager leurs perspectives et d'explorer des solutions collaboratives pour renforcer la souveraineté alimentaire.</p> <p>Date : Vendredi 25 Avril 2025 Lieu : FDSP - Canebière Nombre de participants estimé : 100 Nombre d'intervenants attendus : 16 (dont 1 étranger)</p>	Ville de Marseille	1 000	7 404	<p>Subvention CDE : 1 404 (a) Subvention Institut de droit de l'environnement et du développement durable : 1 600 (a) Subvention Chaire Droit & Transitions sociétales Université du Mans : 1 500 (a) FIR amU : 1 000 (a) Fédération recherche Droits, pouvoirs et sociétés : 900 (a) Subvention Ville de Marseille : 1 000 (s)</p>